



Hauts salaires à Genève : où sont les femmes ?

Hommes et femmes n'occupent pas la même place sur le marché du travail genevois : en 2004, les femmes représentent 43 % des salariés mais seulement 19 % des cadres supérieurs et 14 % des personnes gagnant un salaire supérieur à 15 000 francs par mois.

La loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEG) fête ses 10 ans en 2006. Celle-ci interdit les discriminations directes et indirectes pour raison de sexe dans les rapports de travail ainsi que le harcèlement sexuel. Quels éléments d'information la statistique publique peut-elle apporter à cette problématique fondamentale qu'est l'égalité ? Telle est la question qui a réuni le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE) et l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). Entre l'éventail, très large, des questions et l'éventail, forcément plus restreint, des données et des ressources disponibles, deux thèmes ont émergé : les différences de salaires entre sexes et le partage des tâches domestiques. Ils ont chacun fait l'objet d'une publication. On aborde ici le premier thème.

La rareté des salariées au sommet de la pyramide des rémunérations est un phénomène connu sous le nom de « plafond de verre ». Il illustre les entraves que les femmes rencontrent pour accéder aux postes à hautes responsabilités. Il permet aux femmes de « voir » vers le haut de la hiérarchie, sans qu'elles puissent y accéder.

Non seulement les femmes sont rares parmi les cadres supérieurs, mais, quand elles le sont, leur niveau de rémunération est bien inférieur à celui de leurs homologues masculins. Si, pour l'ensemble des salariés du secteur privé, les femmes touchent globalement 9 % de salaire en moins que les hommes, la différence entre sexes s'établit à 29 % pour les seuls cadres supérieurs.

En outre, les résultats 2004 de l'enquête suisse sur les salaires (LSE) accréditent l'existence d'un « mur de verre » dans le secteur privé genevois. Ce concept, défini en référence au « plafond de verre », illustre les difficultés pour les femmes, à niveau hiérarchique égal, d'accéder aux métiers les plus rémunérateurs, majoritairement masculins. Peu de femmes occupent ainsi des postes à hautes responsabilités dans les domaines très rémunérateurs de la définition des buts et de la stratégie de l'entreprise, dans celui de la logistique et des tâches d'état-major, dans le domaine informatique et dans celui très large couvrant l'expertise, le conseil, la vente, le « frontoffice » et le marketing. En revanche, elles sont nombreuses à être cadres supérieures dans des domaines à dominante féminine et relativement peu rémunérateurs, comme les soins médicaux et l'assistance sociale ou les activités pédagogiques.

Parmi les facteurs explicatifs, le temps partiel vient en bonne place. Le salaire des cadres supérieurs avec un taux d'activité réduit est globalement inférieur de 36 % à celui des actifs à plein temps, et, dans ce cas, les hommes sont tout autant « pénalisés » que les femmes. Mais la pratique répandue du temps partiel parmi les femmes cadres supérieures (une femme sur quatre, contre un homme sur vingt) joue globalement un rôle en leur défaveur.

En ce qui concerne le niveau de formation, les différences de salaires sont un peu plus réduites, surtout parmi les salariés les plus jeunes. Mais les femmes bénéficiant d'une formation élevée sont nettement plus souvent « déqualifiées » que les hommes, c'est-à-dire qu'elles ont une tendance plus marquée à occuper des postes requérant un moindre niveau de qualifications par rapport à leur formation.

. / .

3 octobre 2006 – n° 43

Pour en savoir plus

Femmes et hauts salaires dans le canton de Genève.

Résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2004 (LSE 2004).

OCSTAT, Communications statistiques n° 30, Genève, septembre 2006, 27 pages (prix : 20 francs).

Cette publication est également téléchargeable sur le site Internet de l'OCSTAT, à l'adresse :

http://www.geneve.ch/statistique/publications/an/comm_stat.asp

Pour toute question en lien avec l'égalité

Service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes,

Fabienne Bugnon, directrice

Rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge

Tél. 022 301 37 00

egalite@etat.geneve.ch

www.geneve.ch/egalite